



**HAL**  
open science

## Du modèle républicain français à sa marginalisation

Paolo Benvenuto, Jean-Yves Frégné

► **To cite this version:**

Paolo Benvenuto, Jean-Yves Frégné. Du modèle républicain français à sa marginalisation. Laboratoire italien. Politique et société, 2017, 19, 10.4000/laboratoireitalien.1278 . hal-02361164

**HAL Id: hal-02361164**

**<https://normandie-univ.hal.science/hal-02361164>**

Submitted on 29 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



## Laboratoire italien

Politique et société

19 | 2017

La république en Italie (1848-1948)

---

# Du modèle républicain français à sa marginalisation (1848-1914)

*Dal modello repubblicano francese alla sua marginalizzazione (1848-1914)*

*From the French republican model to its marginalization (1848-1914)*

Paolo Benvenuto et Jean-Yves Frétygné

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/laboratoireitalien/1278>

DOI : 10.4000/laboratoireitalien.1278

ISSN : 2117-4970

### Éditeur

ENS Éditions

Ce document vous est offert par Université de Caen Normandie



### Référence électronique

Paolo Benvenuto et Jean-Yves Frétygné, « Du modèle républicain français à sa marginalisation (1848-1914) », *Laboratoire italien* [En ligne], 19 | 2017, mis en ligne le 14 mars 2017, consulté le 29 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/laboratoireitalien/1278> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/laboratoireitalien.1278>

---

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Du modèle républicain français à sa marginalisation (1848-1914)

*Dal modello repubblicano francese alla sua marginalizzazione (1848-1914)*

*From the French republican model to its marginalization (1848-1914)*

Paolo Benvenuto et Jean-Yves Frégné

---

## Le modèle républicain français à l'épreuve des expériences du *biennio* révolutionnaire

- 1 Depuis l'époque moderne, la France représente une référence constante dans les débats politiques et institutionnels qui ont eu cours dans l'Italie pré-unitaire. De la Révolution de 1789 jusqu'à la fin de la monarchie de Juillet, la France s'affirme en tant que modèle – mais aussi contre-modèle – incontournable dans le discours et l'imaginaire des familles des conservateurs, des libéraux et, bien évidemment, des démocrates<sup>1</sup>. Malgré les nombreux bouleversements internes qui la traversent, les changements de régimes et d'ordre constitutionnel qui se succèdent sur une période d'à peine un demi-siècle, la référence au modèle français ne paraît pas faiblir, suscitant toujours adhésion ou rejet dans l'espace public italien<sup>2</sup>. Tout au long de l'époque du Risorgimento italien, le passé historique de la France représente une sorte de miroir dans lequel les patriotes italiens regardent leur pays pour en tirer des suggestions utiles à la création d'un projet politique et institutionnel pouvant s'adapter à la tradition nationale italienne<sup>3</sup>. Depuis le succès de la Révolution, le fort ascendant que la France exerce sur l'Italie ne cesse non seulement de susciter des sentiments contrastés, mêlant l'espérance et la crainte, mais encore il exerce une profonde influence sur l'imaginaire politique de la péninsule, affectant la langue, les formes de sociabilité et les pratiques politiques<sup>4</sup>.
- 2 Cela se vérifie en particulier pour la majorité des démocrates-républicains italiens, pour qui la France reste l'horizon d'attente politique tout au long de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Aussi, lorsque la Révolution de février 1848 éclate à Paris, entraînant la proclamation de la Deuxième République et provoquant la contagion révolutionnaire

en-deçà des Alpes, les partisans du gouvernement républicain remettent-ils en circulation le modèle français républicain dont les Italiens doivent s'inspirer. Le débat d'idées sur le régime politique, toujours dépendant des aspirations nationales et des exigences dictées par la guerre à l'Autriche, s'efforce toutefois de tenir compte aussi des traditions locales qui tirent leurs origines du souvenir des républiques italiennes antiques et médiévales et de la réfutation des éléments allogènes.

- 3 Pour la plupart des démocrates italiens, la Révolution de 1789 demeure la concrétisation des principes issus des Lumières – liberté individuelle, affirmation des droits universels, égalité entre individus – qui inaugurent une nouvelle phase historique. Toutefois, la concordance de jugements autour des mémoires de la Révolution française s'estompe devant les mauvais souvenirs que sont le régicide, la Terreur, l'instabilité politique et les spectres du bonapartisme<sup>5</sup>. Parallèlement, la tradition qui remonte aux républiques de l'Antiquité et à l'époque des autonomies communales – qui avait ses interprètes en Cuoco puis en Sismondi – se renouvelle avec l'instauration des républiques jacobines (Cispadane, Cisalpine, Romaine, Napolitaine et Ligure), et s'insère – à partir des années 1830 – dans l'élaboration d'un paradigme républicain italien pour la construction d'un État unitaire<sup>6</sup>. Il faut garder ces deux données présentes à l'esprit pour comprendre comment les références au modèle français se manifestent de manière évidente à l'occasion des débats qui ont cours au sein des assemblées issues des Révolutions de 1848-1849, puis comment ces références vont progressivement se trouver marginalisées après avoir suscitées désarroi et débats au sein des républicains italiens.

### Venise : concilier modèle français et tradition locale

- 4 Lorsqu'en mars 1848 la République est proclamée par Daniele Manin, les Vénitiens n'ont pas encore oublié leur tradition républicaine pluriséculaire, interrompue brutalement par le traité de Campoformio. Nombre de références et d'allusions au passé de la Sérénissime – le Lion ailé qui flotte dans le "nouveau" drapeau national, l'homonymie du dernier doge, Manin destitué par Napoléon, avec Daniele Manin qui proclame la « renaissance » de la République – servent à contourner les références à la Révolution française pour faire directement appel aux symboles républicains. Toutefois, bien que le passé républicain de Venise soit mythifié et que les efforts de conciliation entre tradition locale et aspirations nationales soient mis en avant, personne ne songe, face à la modernité politique issue de la Révolution française inspirée par les valeurs de la démocratie, à se référer à la Constitution ou au gouvernement aristocratique de la Sérénissime comme à un possible modèle duquel il serait licite de s'inspirer<sup>7</sup>. La distance entre l'ancien modèle aristocratique et les idéaux inaugurés en 1848 est rappelée par le ministre Pietro Paleocapa, à l'occasion d'une séance de l'Assemblée provinciale, lorsqu'il souligne que « [la] repubblica democratica, [è] la sola possibile nelle condizioni attuali sociali dell'Europa ; [...] questa repubblica è assai più lontana da quella repubblica aristocratica di cui avete richiamato il nome ed il vessillo »<sup>8</sup>.
- 5 Toutefois, les constants rappels des institutions aristocratiques de Venise se mêlent toujours à la référence au modèle français : en 1848, les Vénitiens regardent la France à la fois comme la patrie des libertés issues de 1789, et comme la coupable de la disparition de l'ancienne et glorieuse République de Saint-Marc. Ainsi, en

septembre 1848, à l'occasion de la cérémonie de la Garde nationale vénitienne, sur la place Saint-Marc, la *Marseillaise* est-elle chantée pour témoigner que les liens de fraternité entre Venise et la France, héritière de la République de 1792 laïque, démocratique et égalitaire, s'inscrivent dans l'horizon idéal de la renaissance « Sérénissime »<sup>9</sup>. Malgré les craintes maintes fois réaffirmées qu'une intervention française, pourtant souhaitée, ne répète la faute de Campoformio, l'image de la Seconde République française demeure, aux yeux de Daniele Manin, le modèle républicain porteur des valeurs démocratiques, dont il convient de s'inspirer. Comme il l'écrit au Vicomte de Cormenin, en juin 1848, dans le but de solliciter l'appui français, « tout peuple qui aspire à la conquête de la liberté, tourne naturellement les yeux vers la France »<sup>10</sup>.

## Rome : l'antiquité romaine contre l'actualité française

- 6 À la différence des constitutions octroyées de 1848, inspirées des expériences constitutionnelles espagnole (1820), française (1830) et belge (1831), les débats de l'Assemblée romaine remettent au goût du jour le républicanisme classique sans négliger les expériences démocratiques de 1789 et de 1848, alors que le mythe de la France jacobine s'enracine dans le discours sur la nation italienne<sup>11</sup>. Les constituants romains élaborent un texte constitutionnel entre références démocratiques et options libérales, s'inspirant principalement de la Constitution française de novembre 1848<sup>12</sup>. Bien que l'Assemblée s'efforce avant tout de faire face à l'urgence des problèmes administratifs, le thème du « cauchemar » du modèle français apparaît très rapidement dans les discours des députés.
- 7 La première occurrence apparaît à l'occasion de la discussion sur l'admission ou l'exclusion des députés qui exerçaient des fonctions officielles dans l'ancien État pontifical. La question suscite, en particulier, les réactions de Charles Bonaparte et de Rodolfo Audinot. Charles Bonaparte, prince de Canino, s'oppose à l'exclusion politique de tout député quel que soit son passé, et met en garde ses collègues contre les abus commis par l'Assemblée française. Audinot, plus explicitement encore, rappelle avec force aux parlementaires que cinquante ans à peine les séparent de la Convention française, coupable d'avoir ouvert la porte aux premières exclusions politiques, prélude à la Terreur<sup>13</sup>. Cette forme de répulsion se retrouve dans le premier projet constitutionnel élaboré par l'Assemblée constituante romaine, qui s'inspire de l'époque de la Rome antique, tandis que le second se réfère à la constitution de la Deuxième République française de 1848.
- 8 Présenté en avril 1849, le projet de constitution « classique », élaboré par le député Cesare Agostini, se nourrit de réminiscences de la Rome antique, mythifiée sans divisions sociales et avec un peuple vertueux et incorruptible. Fondé sur la centralité de la souveraineté populaire et sur la division des pouvoirs en trois organes – Assemblée (monocamérale), Tribunat et Consulat (avec deux consuls), – le projet d'Agostini prévoit l'exercice d'un fort contrôle sur le pouvoir exécutif, pour empêcher de possibles dérives dictatoriales<sup>14</sup>.
- 9 En revanche, le deuxième projet, présenté par le triumvir Aurelio Saliceti, a pour modèle la Constitution française de novembre 1848 : Constitution centrée sur le rôle de l'Assemblée et inspirée par la démocratie pure et par l'exigence sociale de l'égalité. Le

débat enflammé que ces projets suscitent interdit tout compromis entre la composante libérale-démocratique et celle plus radicale des députés<sup>15</sup>.

- 10 Il est à noter que la réfutation du modèle français arrive, parfois, à faire l'objet du débat public jusque dans le Royaume de Piémont-Sardaigne. Lors de la séance du 28 février 1849 de l'Assemblée du Royaume de Sardaigne, à l'occasion d'une adresse condamnant la fin du pouvoir temporel du pape, le député radical Angelo Brofferio prend la défense de la République romaine en mettant en avant les différences qui la séparent de la République française. Brofferio affirme que le Piémont devrait reconnaître officiellement la République romaine car elle s'impose sans « excès », sans « effusion de sang ni vengeance », mais de façon légitime, grâce au « suffrage universel »<sup>16</sup>.

## Florence : en quête d'un impossible modèle

- 11 Le 25 mars 1849, à Florence, alors que se tient la première séance de l'Assemblée élue au suffrage universel masculin, l'état de la situation politique et certaines décisions du gouvernement provisoire semblent augurer de la mise en place d'une république qui ne sera toutefois jamais proclamée. Prévues pour le 15 mars, la convocation de l'Assemblée est repoussée et la faiblesse des radicaux toscans laisse le champ libre au triomphe de la politique de Guerrazzi, l'un des trois triumvirs, personnellement hostile à la proclamation de la République. Malgré le rejet de toute discussion sur le choix du régime politique, on trouve quelques références éparses au modèle français, le plus souvent en termes négatifs. Ainsi, lors de l'ouverture de la première séance, le président de l'Assemblée ne manque pas de souligner la différence entre le comportement « exemplaire » du peuple toscan exerçant pour la première fois son droit de vote et les spectacles « orageux » des Français<sup>17</sup>. Les députés toscans dénoncent, avec mépris, le côté « sanglant » de la Révolution française, qui avait condamné à la guillotine le roi et encouragé les excès populaires, alors que dans les révolutions italiennes, la « fuite des princes »<sup>18</sup> n'a pas eu de conséquences dramatiques mais une issue pacifique. Dans le contexte d'une aversion généralisée au sein de l'Assemblée, le plus sincère partisan du modèle français est le triumvir Giuseppe Mazzoni, une personnalité fortement marginalisée dans le gouvernement provisoire dominé par Guerrazzi.
- 12 Mazzoni, ancien conspirateur, soutenu par les clubs populaires florentins, prêche l'unification de Florence à Rome, et n'a de cesse de pousser à la proclamation de la République, malgré l'hostilité générale de l'Assemblée constituante, laquelle, après la défaite piémontaise à Novare, avait différé le débat sur le choix du régime politique pour se consacrer à la résolution des problèmes urgents de nature financière et militaire<sup>19</sup>. Le 3 avril, lors de la dernière séance de l'Assemblée en tant qu'Assemblée constituante, Mazzoni prend la parole pour affirmer, encore une fois, la nécessité de proclamer la République, soutenant pour l'occasion une thèse très répandue parmi les républicains : en cas de guerre, le peuple se serait battu sous un seul et unique drapeau, celui de la République. Cependant, les divisions à l'intérieur du gouvernement, l'incertitude grandissante dans l'assemblée, et les menaces provenant de l'extérieur ressuscitent au sein des députés modérés le spectre de la Convention française et les funestes souvenirs du Comité de Salut Public. En dépit des craintes, plus ou moins exagérées, suscitées par l'hypothèse d'un gouvernement républicain, la référence au modèle français reste la seule à être entièrement partagée par Mazzoni, lequel, dans ses

*Mémoires*, avoue avoir imité les jacobins français, en instaurant les clubs, la garde nationale, et en espérant déclencher une révolution en Toscane à partir de Florence<sup>20</sup>.

## La stratification des langages iconographiques

- 13 L'iconographie politique de cette période résume de façon très efficace la stratification des langages et le mélange de suggestions dérivées des souvenirs de la France révolutionnaire de 1789 et de ceux de l'antiquité classique, lesquels coexistent avec plus ou moins de bonheur, comme nous l'avons vu, dans le discours des républicains italiens de 1848-1849.
- 14 La profusion d'images qui circulent tout au long de l'année 1848 et même après, grâce à la libéralisation de la presse, témoigne de l'attention réservée par les médias de l'époque aux pratiques politiques, dont le moment électoral est l'exemple le plus évident<sup>21</sup>. Pourtant, si la description visuelle du suffrage universel en France trouve son équivalent en Italie dans les images féminines de la « Costituente italiana », sa déclinaison italienne se caractérise, dans les Républiques de Rome et de Venise, par une iconographie où se combinent les éléments autochtones du passé avec ceux allogènes liés au symbolisme révolutionnaire<sup>22</sup>.
- 15 À côté des représentations qui cherchent à donner une image populaire, chorale et festive, des proclamations de la République de Venise (22 mars 1848) et de la République romaine (9 février 1849), se multiplient les allégories des journaux satiriques de l'époque, où les enjeux avec le passé sont tout autant mis en relief. Dans cette presse, les emblèmes de la République française de 1792 hérités de la Révolution – bonnets phrygiens, épées et piques, arbres de la liberté, drapeaux et pavillons tricolores – y circulent, mélangés aux symboles de la Rome antique (la louve, l'aigle, les faisceaux) et de l'ancienne République de Venise, comme le lion ailé de Saint-Marc<sup>23</sup>. À Rome, la commission chargée de la création des symboles et des monnaies choisit le drapeau tricolore de l'époque révolutionnaire, mais avec l'aigle romain posé au sommet de la hampe<sup>24</sup>.
- 16 Cette imagerie symbolique mélangeant identités locales et mythes antiques, tout en s'inscrivant dans le sillage de la Révolution française, trouve ses plus belles réalisations dans la série de dessins que le journal satirique *Don Pirlone* consacre à la République romaine. Parmi les nombreuses images qui fleurissent pendant cette courte expérience républicaine, la plus éloquente pour décrire ce croisement de mémoires est la personnification féminine de Rome qui se dresse sur le Quirinal, revêtue d'une armure classique et couronnée de laurier. La femme (Rome) soutient un globe qui porte la devise « S.P.Q.R. » dont la vision réveille le symbole de la liberté endormie, la Liberté avec le bonnet phrygien, tandis qu'un dragon anthropomorphe, aux apparences d'un jésuite, s'enfuit. Comme il est indiqué dans la didascalie, la scène, qui condense plusieurs éléments symboliques, se déroule le 21 avril, la date qui, dans la tradition populaire, coïncide avec la fondation de la ville de Rome (21 avril 753 av. J.-C.)<sup>25</sup>.

## Le temps du désarroi et des divergences

- 17 Les années 1850 représentent un tournant critique pour les républicains italiens et français, frappés par la réaction et contraints à l'exil. Après l'échec de l'expérience républicaine en Italie comme en France, le désarroi s'empare des forces républicaines

qui, malgré toutes les tentatives de réorganisation intérieure, sont de plus en plus divisées<sup>26</sup>. L'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République met en évidence les difficultés inhérentes du suffrage populaire quand l'un des pouvoirs de l'État l'emporte sur les autres<sup>27</sup>. Alors qu'en France l'institution républicaine n'est toujours pas consolidée, en Italie les expériences républicaines de Rome et Venise montrent combien le chemin de l'apprentissage démocratique se révèle parsemé de difficultés. Non seulement l'Italie est soumise à l'influence étrangère et à celle de la papauté, mais elle est encore divisée en petits États auxquels s'adapte mal le modèle républicain centralisateur à la française. Ainsi, dès 1850, Alberto Mario, l'un des principaux animateurs du mouvement des démocrates, alors exilé à Gênes, écrit : « Assai male s'apporrebbe chi credesse che basti sostituire un presidente ad un principe, per conseguire le repubblicane franchigie »<sup>28</sup>. La destinée tragique de la Deuxième République est la démonstration que le système républicain ne saurait suffire à garantir la liberté et le progrès du peuple sans une répartition équilibrée des pouvoirs entre les institutions. Ce sont les républicains français les premiers à affirmer que « assolutismo ed oligarchia » peuvent perdurer sous un régime républicain quand il n'existe aucun respect de la souveraineté électorale, de la presse publique ainsi que des droits fondamentaux propres au libéralisme. Les républicains exilés en Angleterre entreprennent donc de dénoncer les dangers de la république présidentielle de Bonaparte<sup>29</sup>.

- 18 Aux considérations qui enflamment, depuis des années, les débats entre républicains favorables à la centralisation et fédéralistes, vont s'ajouter et s'entremêler les discussions sur la question sociale, autre élément majeur de division au sein des différents courants républicains. En simplifiant quelque peu, Alberto Mario affirme que c'est le coup d'État de Louis-Napoléon qui a renforcé la conviction de Giuseppe Ferrari que « soltanto un governo federale » serait en mesure de conjurer la dictature. Aussi, sans surprise, les partisans d'une république favorable à l'émancipation sociale se sentent, eux aussi, obligés de prendre leurs distances avec le modèle français. De plus en plus sensible au socialisme révolutionnaire, Carlo Pisacane, dans son *Testamento politico*, en arrive à s'éloigner du modèle transalpin : « Io credo al socialismo, ma ad un socialismo diverso dai sistemi francesi, tutti più o meno fondati sull'idea monarchica e dispotica »<sup>30</sup>. Toutefois, c'est Giuseppe Mazzini – le plus populaire des révolutionnaires italiens – qui formule les plus grandes réserves à l'égard du modèle français. Le rapport assez complexe qu'il entretient avec la culture républicaine française est le fruit d'une longue et incessante évolution où une série de doutes avaient peu à peu remplacé les enthousiasmes de sa jeunesse, le conduisant à penser que la France n'avait plus de rôle décisif dans l'histoire et que sa mission révolutionnaire était désormais épuisée<sup>31</sup>. La chute de la République romaine renforce en lui la conviction que l'initiative révolutionnaire revient désormais à l'Italie, tandis que le rôle de principal allié dans la lutte des peuples pour l'indépendance appartient dorénavant à l'Angleterre, au moins jusqu'à la guerre de Crimée ; la France étant devenue un acteur de second plan<sup>32</sup>.
- 19 Durant la « décennie de préparation », les divisions existant au sein des différents courants républicains en exil s'amplifient ; aux divergences théoriques déjà mentionnées s'ajoute le désaccord au sujet du rôle joué par le Piémont et la Maison des Savoie dans la Péninsule. Les républicains, qui décident d'abandonner tout préjugé antimonarchique et qui vont apporter leur soutien au Royaume de Sardaigne et à Victor-Emmanuel, sont de plus en plus nombreux. Ils se rallient à l'idée que seule la



politique du Piémont dynastique permettra d'obtenir l'indépendance et l'unité politique de la Péninsule, tant attendues. Ce passage des rives du républicanisme à celles de la monarchie bénéficie d'une conjoncture favorable, dès lors que le régime parlementaire commence à se renforcer à Turin et que la question italienne est de retour sur la scène internationale grâce à la participation du Piémont à la guerre de Crimée<sup>33</sup>. Daniele Manin, ancien président de la République de Saint-Marc, représente sans aucun doute le cas le plus significatif de transfuge politique. En effet, malgré son profond accord intellectuel et politique avec les républicains français, qui le célébreront aussi après sa mort en tant qu'icône républicaine, il devient l'inspirateur de la Società Nazionale fondée en 1857 dans le but d'apporter un soutien au mouvement unitaire autour du Piémont<sup>34</sup>.

## Fautes et grandeurs des républicains français, Mazzini et Montanelli

- 20 Si les principales cibles des critiques de Mazzini sont les doctrines sociales des républicains et des socialistes français, que l'apôtre de l'unité italienne considère entachées de « matérialisme » et qu'il accuse d'être responsables du coup d'État du 2 décembre<sup>35</sup>, Mazzini continue cependant de défendre, contre toute tendance fédéraliste, une organisation institutionnelle et administrative de l'État fondée sur la centralisation démocratique « à la française ». En revanche, plusieurs de ses compatriotes en exil, au premier rang desquels Ferrari et Montanelli, assument l'héritage républicain français tout en militant pour appliquer à l'Italie un modèle fédéral. Un élément ultérieur de division entre Mazzini et une partie de ses compatriotes partageant sa foi républicaine est le jugement porté sur la Révolution française et la religion. Pour Mazzini, la papauté représente le conservatisme par antonomase, le refus de tout changement, dont l'attitude obscurantiste de l'Église et la mauvaise gestion de l'État pontifical sont les deux expressions patentes. L'intervention des troupes françaises ayant mis fin à la République romaine pour restaurer la papauté démontre, encore une fois, l'incompatibilité entre la religion et la révolution. L'esprit individualiste du catholicisme, qui, selon Mazzini, avait généré la Révolution de 1789, s'était épuisé, terminant ainsi son rôle historique<sup>36</sup>.
- 21 De telles considérations heurtent les convictions de tous ceux qui, suivant l'enseignement de Lamennais, conçoivent l'idée d'une possible conciliation entre religion et liberté, comme cela s'était au demeurant révélé réalisable grâce à l'action d'une partie du clergé durant la Révolution de février 1848 et au cours des journées de juin de la même année.

La rivoluzione del '93 aveva per missione di rovinar tutto, perché l'avvenire, su quel terreno sgombro, potesse fabbricare il nuovo edificio. [...] La rivoluzione del '48 è invece opera di vita e di creazione. [...] Nel '93 fu pubblicamente manomessa l'immagine del Cristo, nel '48 la Repubblica s'iniziò in Francia sotto l'immagine del Crocifisso. Questo non è solo carattere del movimento francese, ma di tutto l'attuale movimento europeo.<sup>37</sup>

- 22 Cette analyse de Goffredo Mameli est assurément partagée par nombre de républicains italiens qui, malgré l'involution conservatrice de la Deuxième République, continuent de reconnaître dans la Révolution française de février 1848 le modèle positif et pacifique d'une république capable d'affirmer les libertés modernes et les valeurs démocratiques sans reproduire les excès du passé. En particulier, les déçus du projet néo-guelfe de Gioberti voient dans la République française de 1848 la possible

conciliation entre les doctrines républicaines et le christianisme. Enfin, alors que des personnalités comme Cattaneo et, de manière encore plus radicale, Ferrari, voient dans la religion le pivot de la réaction, l'ex-triumvir toscan Giuseppe Montanelli espère beaucoup du développement du mouvement catholique français<sup>38</sup>.

- 23 Dans son livre *Introduzione ad alcuni appunti storici*, dont il termine la rédaction en novembre 1851, l'écrivain toscan, polémique avec Mazzini, juge en termes positifs le peuple français en lui attribuant le rôle de médiateur et d'initiateur de l'époque des droits sociaux en Europe. De son exil parisien, il consacre plusieurs pages de son ouvrage pour soutenir – en opposition à Mazzini – la thèse de la primauté française dans l'initiative révolutionnaire. La France, qui commence avec la Révolution de 1848 son chemin de rénovation politique, démontre sa capacité à vouloir marcher à la tête du progrès des nations tout en surmontant les barrières de la question sociale. Montanelli s'adresse à ses compatriotes pour leur faire comprendre qu'il faut voir dans la France des doctrines sociales le chemin de l'avenir, tandis que la tradition communale italienne est à prendre en compte pour l'élaboration d'un projet politique fédératif après que l'Italie sera unifiée. Dans la France de la Deuxième République, qui a affirmé le droit d'association, l'organisation du travail et le suffrage universel, Montanelli voit un modèle pour l'Italie, en opposition au vieil idéal centralisateur de matrice jacobine : « l'autonomia comunale, e l'autonomia comunale ricostituita è il rovescio della centralità, è la negazione dell'autorità dello stato »<sup>39</sup>. Ni le coup d'État ni l'instauration de l'Empire n'affaiblissent la foi de Montanelli dans une France républicaine, modèle de référence. En cohérence avec cette idée, il repousse, une fois rentré d'exil en 1859, l'annexion de la Toscane au Royaume de Sardaigne et, dans un opuscule publié pour expliquer ses conceptions politiques, il va jusqu'à soutenir le projet souhaité par Napoléon III visant à créer un royaume de l'Italie du Centre, inséré dans le cadre d'un projet national fédératif<sup>40</sup>.

## De la nation à imiter à la nation à oublier : Ferrari et Cattaneo

- 24 Pour le philosophe lombard Giuseppe Ferrari, qui décide en 1838, à l'âge de vingt-sept ans, de quitter Milan pour Paris, la France est la principale référence culturelle et politique. Le dialogue qu'il entretient avec la culture politique française demeure, sa vie durant, toujours fructueux. En témoigne que tout le corpus de ses méditations fait fonds sur un projet politique et social pour l'Italie centré sur la comparaison avec la France<sup>41</sup>. En pleine tempête révolutionnaire, l'historien milanais publie un pamphlet dans lequel il décrit en termes très clairs l'influence française dans l'histoire politique italienne, déclarant que depuis toujours, la France a joué un rôle positif dans les événements italiens, confirmant que la patrie des idées de 1789 est la référence culturelle et le modèle politique constant pour son républicanisme. Dans *La rivoluzione e le riforme in Italia*, publié en 1848, Ferrari décrit les raisons historiques à l'origine des divisions géographiques de l'Italie pour montrer que le réformisme et l'unitarisme sont les vrais ennemis de la liberté. Il affirme que c'est seulement grâce à la révolution qu'il sera possible d'atteindre la liberté pour pouvoir enfin organiser la péninsule en une fédération de républiques :

Nel secolo XVII la Francia si rialza colle sue idee, e l'Italia divien francese [...] Colla Rivoluzione la Francia giunge all'apogeo della sua grandezza ; e quando la Francia è repubblicana, essa organizza il risorgimento della Penisola colle repubbliche ; quando la Francia è imperiale, essa organizza il Regno d'Italia ; quando la Francia

soccombe, l'Italia è vinta a Waterloo, e per trent'anni aspetta che la Francia si svegli. Che dunque è mai la Francia per l'Italia ? È più che una nazione ; è una religione [...] e avrò l'onore di rimanerle sempre fedele.<sup>42</sup>

- 25 En janvier 1848, Ferrari pense donc qu'il faut s'inspirer de l'action de la France de 1789, la seule nation dont l'Italie puisse espérer la liberté<sup>43</sup>. Après l'éclat de la Révolution de février, la contagion révolutionnaire qui touche aussi l'Italie semble réaliser ses prophéties. Il se rend alors à Milan dans le but de s'opposer au parti qui prêche l'union avec le Piémont<sup>44</sup>. L'échec des révolutions italiennes et la fin tragique des Républiques de Rome et de Venise le poussent à reprendre son analyse du cas italien, en soutenant, avec plus de force encore, les vues sociales, fédéralistes et radicalement laïques de son projet. La publication en 1849 de son ouvrage *Les philosophes salariés*, virulente attaque contre les adeptes de la philosophie cousinienne, jugés responsables de l'expédition romaine, marque le passage de Ferrari dans le camp du socialisme. Il ressent alors l'influence de Pierre-Joseph Proudhon, dont il partage la pensée. Après le coup d'État du 2 décembre et l'instauration de l'Empire, la référence au modèle français continue d'imprégner les réflexions de Ferrari. Avec son analyse des événements historiques, Ferrari subordonne toujours les nations européennes, quels que soient leurs régimes politiques, à l'initiative révolutionnaire française<sup>45</sup>. Tout en persévérant dans la conviction que de l'observation de l'histoire « emerge la dittatura morale della Francia e la morale necessità per l'Italia di copiarla e di imitarne le leggi », Ferrari se tourne aussi cependant vers les traditions italiennes pour élaborer son modèle fédératif :

La repubblica adunque non può essere che quella emergente dalla tradizione, dalla legge, dalle lotte, dal progresso di ciascun stato italiano ; essa non può essere che le repubbliche di Lombardia, di Venezia, di Toscana, di Roma, di Napoli, di Piemonte, di Parma, di Modena.<sup>46</sup>

- 26 Carlo Cattaneo, élève de Gian Domenico Romagnosi et disciple de Ferrari, est l'autre penseur majeur de la tradition républicaine italienne d'orientation fédéraliste. À l'exception de sa participation aux journées de l'insurrection de Milan en mars 1848, qui le voit s'opposer à l'annexion de la Lombardie par le Royaume de Sardaigne, il se tient à l'écart de la politique active. Hostile au régime monarchique, il refuse toute perspective centralisatrice visant à l'unification politique de l'Italie. Déçu par l'évolution de l'insurrection milanaise et par les révolutions italiennes en général, Cattaneo s'exile pour une brève période à Paris, puis en Suisse, près de Lugano, où il vivra presque toute sa vie. À la différence de Ferrari et de Montanelli, ses réflexions politiques font peu de cas du modèle français. En effet, il fonde sa vision républicaine fédéraliste sur la sauvegarde des libertés et des autonomies communales, dont la principale référence est représentée par la Suisse et par les États-Unis<sup>47</sup>. Selon lui, l'histoire italienne possède une tradition républicaine bien enracinée dans l'esprit national, qui est malheureusement corrompue par l'imitation du modèle français. Aussi, à l'inverse des thèses des francophiles Ferrari et Montanelli, voit-il dans l'arrivée des Français dans la péninsule et dans l'imposition de leur modèle politico-institutionnel la mise en sommeil de tous les éléments propres à la tradition et à l'esprit nationaux italiens. En cohérence avec cette conception, il formule une critique sans appel du système de la centralisation bureaucratique monarchique, dont l'Autriche et le Piémont sont deux exemples, mais il voit aussi d'un mauvais œil<sup>48</sup> le système républicain français, car ce dernier est aux antipodes de la nature municipale et fédérale de l'Italie<sup>49</sup>.

27 Les années 1850, qui marquent un progressif éloignement du modèle français – même parmi les penseurs les plus francophiles –, sont un temps propice à l'élaboration de solutions adaptées à la réalité socio-politique de l'Italie, afin d'élaborer un modèle original et indépendant destiné au futur État unitaire<sup>50</sup>. Aussi n'est-il pas surprenant que durant l'époque de l'unification, la référence au modèle français s'estompe au point qu'il devient difficile d'en repérer les traces dans les discours et les libelles des républicains italiens. Les différents courants du républicanisme italien s'éloignent progressivement de la confrontation avec la France républicaine pour s'insérer dans un paradigme républicain national en constante évolution<sup>51</sup>. Enfin, à partir des années soixante se produit un glissement progressif vers les références à un modèle français national et non plus républicain *stricto sensu*, en parallèle avec la construction d'une identité nationale italienne de plus en plus centrée sur la figure du souverain et sur la force symbolique de la monarchie des Savoie. Malgré l'opposition de certains secteurs plus radicaux, ce processus est encouragé par la participation de nombreux républicains et ex-républicains à la vie politique post-unitaire. Si des figures du républicanisme italien ont désormais leur place dans la politique locale et nationale, certains d'entre eux n'hésitent pas à passer dans les rangs de la gauche parlementaire, choisissant de collaborer avec la majorité monarchique. La trajectoire politico-intellectuelle de Francesco Crispi est l'exemple le plus significatif de cette évolution<sup>52</sup>.

## L'effacement du modèle français

28 Le début des années 1870 constitue une rupture, ou pour le moins, une césure très marquée dans les relations qu'entretiennent les républicains italiens à l'égard de leurs homologues français. L'engagement de Garibaldi et de ses fils au service de la République française apparaît bien plus comme la geste héroïque qui clôt une période que comme le geste annonciateur d'une nouvelle ère d'échanges fructueux et harmonieux entre les familles républicaines de part et d'autre des Alpes. La mort de Mazzini, en 1872, renforce cette impression car l'apôtre de l'unité italienne n'a eu de cesse d'entretenir un dialogue avec les républicains français, même si ce dialogue fut toujours compliqué et prit une tournure de plus en plus orageuse<sup>53</sup>. De 1848 à 1870, ces deux forces politiques jouaient l'une et l'autre un rôle influent, voire décisif, pour transformer la réalité politique et institutionnelle de leur pays. En tant qu'héritiers des idées de 1789, l'engagement des républicains français jouait le rôle de modèle à suivre, à adapter, à corriger et parfois à repousser mais dont il était impossible de faire l'économie pour les républicains italiens. Quant à ces derniers, ils apparaissaient, aux yeux de leurs compagnons français, comme des patriotes, adroits ou maladroits, au service d'une cause universelle, celle de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, c'est-à-dire à devenir des États-nations. Comment se manifestent cet éloignement entre les deux familles républicaines et cet effacement du modèle français pour les républicains italiens ? Quelles en sont les raisons ? Telles sont les deux questions auxquelles nous nous efforcerons de répondre dans cette dernière partie de notre article.

## La fin du “moment italien” pour les Français

29 Cet effacement se perçoit d’abord par une perte d’intérêt des républicains français, désormais au pouvoir, pour le combat de leurs frères d’arme transalpins<sup>54</sup>. La césure de 1870 se vérifie dans les faits du côté français avec un léger décalage de quelques années, le temps que le régime républicain s’installe sur des bases solides en gagnant sa majorité au Sénat après l’avoir obtenue à la Chambre des députés. L’arrivée au pouvoir de Depretis et de la Gauche parlementaire, précédant de six années la mort de Garibaldi, sont les deux événements qui ouvrent la période d’un désintérêt, qui sonne parfois comme un désamour, de plus en plus prononcé, des républicains français pour leurs compagnons politiques italiens et plus généralement pour l’Italie. Comme l’a montré la magistrale étude que Pierre Milza<sup>55</sup> a consacré aux relations franco-italiennes préparant au rapprochement de 1902, les journaux français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne s’intéressent pratiquement pas à l’Italie alors que se multiplient les articles sur la Russie, l’Allemagne ou encore l’Angleterre. Plus grave encore, les rivalités coloniales, commerciales et plus généralement diplomatiques entre Paris et Rome ternissent l’image de l’Italie. Si la mémoire de Garibaldi continue d’alimenter le corpus idéologique des républicains français dans leur lutte contre les familles politiques qui leur sont hostiles<sup>56</sup>, il n’en demeure pas moins que la mémoire de Garibaldi se fait moins vive après 1882, ne servant plus à la famille républicaine, désormais solidement arrimée au pouvoir, qu’à critiquer la politique italienne d’alliance avec les empires centraux<sup>57</sup>. La disparition du modèle français pour les républicains italiens coïncide donc avec la fin du « moment italien » pour les républicains français dont Mentana est le *terminus ad quem* – qu’on se rappelle que la plus grande manifestation organisée par les républicains contre le Second Empire eut lieu après que « les chassepots eurent fait merveille ». Ce caractère à peu près concomitant de la crise des mémoires est un des premiers aspects témoignant de la perte d’efficacité du modèle français pour les républicains italiens. Il est assez facile d’en individualiser les raisons. Tout d’abord, les rapports entre les républicains français et les républicains italiens sont dissymétriques comme ils ne l’ont jamais été auparavant. En effet, les premiers ne sont plus seulement les héritiers de la grande Révolution mais ils sont installés aux commandes du pays et s’imposent comme la force politique de plus en plus dominante, en mesure de surmonter des crises aussi graves que celles du boulangisme, du scandale de Panama ou encore de l’affaire Dreyfus. Les républicains italiens jouent, en revanche, un rôle minoritaire dans l’échiquier politique italien alors qu’ils étaient une des forces essentielles du processus risorgimental. Exemples incontournables de la transformation révolutionnaire en 1848 puis symboles de la résistance à l’oppression lorsqu’ils étaient dans l’opposition à Napoléon III, les républicains français, devenus gestionnaires du pouvoir, n’arrivent pas, d’autre part, à se maintenir en un modèle aussi prégnant et efficace, ni même en une référence ouvertement positive, pour la famille républicaine italienne. De son côté, cette dernière doit désormais agir d’abord et avant tout en tenant compte de la réalité politique et institutionnelle de la monarchie constitutionnelle. L’enracinement du régime monarchique pleinement accepté par Paris renforce la rupture du début des années 1870, expliquant que les liens entre les deux familles républicaines soient englobés et comme phagocytés dans les relations diplomatiques entre leurs deux pays. L’utilisation, voire l’instrumentalisation, de la mémoire de Garibaldi pour favoriser le rapprochement franco-italien en est une preuve éclatante.

## La fin du modèle français

- 30 Après la mort de Mazzini et celle de Ferrari (1876), il n'y a plus d'intellectuel italien majeur qui forge tout ou partie de sa culture politique en rapport avec les idéaux et les programmes idéologiques des républicains français. Il est intéressant de souligner l'écart entre la popularité de Garibaldi pour les républicains français et le peu de références que le Héros des Deux Mondes fait à la France en tant que modèle politique républicain. Cet élément, rarement étudié par la critique, a été très bien mis en lumière par Giuseppe Monsagrati qui, reprenant l'étude traditionnelle de l'opposition et de la complémentarité entre le Niçois et l'apôtre de l'unité italienne, souligne que leur principale différence, qu'il n'hésite pas à désigner comme un « clivage »,
- réside dans l'opposition entre le ferme attachement de Mazzini aux règles de la démocratie républicaine, et uniquement républicaine, et la confusion en matière de doctrine qui amène Garibaldi, dans nombre de passages périlleux, à invoquer la dictature provisoire comme unique moyen capable de régler les difficultés d'ordre militaire et les situations de blocage. En d'autres termes, alors que pour Mazzini la démocratie est une démocratie représentative, en bonne et due forme (à commencer par le suffrage universel), pour Garibaldi, il s'agit d'une démocratie qui est issue du plébiscite et qui n'est pas toujours dénuée de tentations autoritaires.<sup>58</sup>
- 31 Il est toutefois important de souligner que l'action du dernier Garibaldi, celui qui met en place la *Lega della Democrazia*, le Garibaldi « doté de capacités politiques insoupçonnées, tout animées d'une volonté précise de démocratiser la vie politique à l'intérieur du pays [...] qui] s'oriente vers la construction et la consolidation d'un regroupement qui rassemblerait toutes les forces de la gauche radicale »<sup>59</sup> est dans sa méthode, par exemple en s'appuyant sur le réseau des loges maçonniques et des sociétés de secours mutuel, comme dans son objectif d'acculturer les masses à la démocratie politique et sociale moderne, très similaire à celle mise en œuvre par les républicains français. Toutefois, Garibaldi ne fait guère de référence à la culture politique de ces derniers, manifestant même son ire à leur rencontre lors de la célébration du six-centième anniversaire des Vêpres siciliennes. Ainsi, le patriotisme de plus en plus affirmé de part et d'autres des Alpes brouille, sans aller heureusement jusqu'à la dénaturer ou l'oublier, la figure de Garibaldi, pourtant reconnue comme l'incarnation du rapprochement entre les peuples et tout particulièrement de l'amitié franco-italienne.
- 32 Un autre symptôme de l'effacement du modèle français pour les républicains Italiens tient à la nouvelle conjoncture dans laquelle ces derniers doivent déployer leur activité après la mort de Mazzini. Il ne s'agit plus pour eux, *concordia discors*, de participer avec les libéraux à la construction d'un nouvel État mais de s'affirmer par rapport à l'enracinement de la culture officielle des institutions monarchiques et libérales, d'une part, et, d'autre part, à l'affirmation croissante du socialisme internationaliste. Comme l'ont montré les remarquables travaux de Maurizio Ridolfi<sup>60</sup> et de Marina Tesoro<sup>61</sup>, la Consociazione romagnole joue le rôle de modèle organisationnel et idéologique pour mettre en place les structures et les programmes de la famille républicaine italienne dans la période post-unitaire. Or cette construction est, à ses débuts et pour longtemps, fortement orientée par les conceptions de Giuseppe Mazzini puisqu'elle est fondée sur le principe d'une renaissance morale des Italiens grâce à l'éducation populaire : tel est le programme que présente Aurelio Saffi dans son *Manifeste* du 10 août 1872, *Alle*

*Consociazioni repubblicane delle società popolari della Sicilia, dell'Emilia, delle Marche, della Liguria.* Pour cette première génération de mazziniens, le régime républicain reste un impératif incontournable afin de traduire politiquement la souveraineté populaire. La démocratie individuelle, fondée sur les droits et les devoirs de chacun, et *in fine* elle seule, selon le raisonnement de Federico Campanella, « può approntare un governo riparatore di ogni pressione di classe con probabilità di successo della questione sociale [...] dove l'uomo è uguale in diritti e doveri ad ogni altro uomo, dove è dato vivere il più liberamente che sia possibile con le necessità di convivenza sociale »<sup>62</sup>. Dans cette optique, il est bien évident que pour les républicains italiens, ce n'est pas la Révolution de 1789 mais la République romaine qui est l'épisode décisif qu'il convient de commémorer – le 9 février est pour cette famille politique un jour de liesse – et que le grand penseur et homme politique qu'ils admirent est et demeure Giuseppe Mazzini. Or ce dernier n'a cessé d'être critique vis-à-vis de la France et de la famille républicaine de ce pays : il existe sur ce point une littérature critique abondante sur laquelle nous n'entendons pas revenir si ce n'est pour mettre en exergue la virulence de ses propos anti-français dans la *Roma del popolo* (désormais RDP), le dernier journal qu'il anime et dans lequel il exprime avec force et lucidité jusqu'au bout ses conceptions<sup>63</sup>. Dans les articles qu'il consacre à la France de la transition entre le Second Empire et la Troisième République, il affirme haut et fort que le régime qui se dessine en France – il est vrai encore d'une manière très nébuleuse – ne saurait en aucun cas constituer un modèle pour la famille des républicains, mais bien au contraire lui apparaît comme un contre-modèle.

## La condamnation de l'initiative française

- 33 La voix très critique de Mazzini contre la Commune détone profondément au sein de la famille des démocrates italiens :

Il programma della Comune parigino non inaugura una nuova era politica, non è la fine del vecchio mondo, ma è l'ultima conseguenza dell'antico principio d'individualismo, l'ultima deduzione logica del materialismo d'una Scuola che compì colla caduta del primo Impero la propria missione ed è incapace d'iniziare una nuova – che la Repubblica, come il Comune la intende, non è la nostra – [...].  
(« Sul manifesto del Comune parigino », RDP, 3 mai 1871)

- 34 Aux yeux de Mazzini, le programme de la Commune ne propose pas un Pacte national mais il est l'expression du fédéralisme, soit un projet réactionnaire au sens étymologique du terme visant à faire retourner la France à « l'ordinamento dei Galli anteriori ai benefizii della conquista romana ». Derrière cette formule choc et provocatrice, il entend montrer que ce fédéralisme signifie dans le domaine politique « l'abolizione della nazione » et dans la sphère économique « la concorrenza illimitata di migliaia di Comuni avidi tutti ed ostili sottentrata ad ogni possibilità d'associazione ». En définitive, l'expérience de la Commune de Paris est la négation du progrès, « la negazione d'un fine comune all'intera Nazione, l'assenza d'ogni concetto dell'Ideale che le nazioni devono cercare di incarnare nell'Umanità » (*ibid.*).
- 35 Sur un ton sans appel et souvent hyperbolique, Mazzini développe cet argumentaire dans trois articles, toujours publiés dans *La Roma del popolo* en juin 1871, puis rassemblés en opuscule, la même année, sous le titre *Il Comune e l'Assemblea*. Dans les premières pages de ce texte, il souligne l'horreur que lui inspirent les affrontements entre Français. Contrairement à ses premières impressions, il lui apparaît désormais

que, dans la cruauté, Communards et Versaillais se ressemblent et se valent : il les compare à des Iroquois et à des bêtes féroces ! Pour Mazzini, la France vit « l'agonia convulsiva di un popolo » qui se suicide, résultat de la corruption des mœurs des Français, elle-même le fruit de leur matérialisme qui a d'abord pris naissance à la cour monarchique, s'est développé dans l'œuvre de Voltaire et d'Holbach, puis dans celle de Volney et de Cabanis : « Per questi atei [...], il pensiero non era che una secrezione del cervello, definizione della vita era la scienza del benessere, la sovranità era diritto di ciascun individuo vincolato soltanto a non violare il diritto altrui ». Son essai se termine par un éloge du réformisme en tant que doctrine visant « a perfezionare gli elementi dei quali si compone la Tradizione dell'Umanità » et par une énumération des principales mesures à prendre pour améliorer le sort des ouvriers italiens, à savoir : la mise en place d'une véritable éducation nationale, du suffrage universel, de la nation armée, enfin la disparition progressive du salariat au profit de l'association libre et volontaire des travailleurs. On ne peut toutefois s'empêcher de souligner la ressemblance de ce programme espéré par Mazzini avec celui réalisé par les républicains aux commandes de l'État en France – nous y reviendrons à la fin de cet article.

- 36 La position de Mazzini envers la France n'a cessé de se durcir. La critique sereine et argumentée contre l'initiative française dans les années de la Giovine Italia qui s'accompagne d'une défense de la Révolution française, par exemple contre l'interprétation qu'en faisait Carlyle soulignant le cours fatal de celle-ci de *La Bastille* à *La Guillotine* en passant par *La Constituante*<sup>64</sup>, s'est transformée, après la chute de la République romaine, en un dégoût contre la France, devenue la nation décadente par antonomase. Dans une série d'articles consacrés à la Révolution française<sup>65</sup>, Mazzini critique l'interprétation que son ami Edgar Quinet en propose dans son livre en deux volumes, *La Révolution*, paru en 1865. Contrairement à l'historien français, dont les thèses sur l'Italie sont pourtant si proches de celles défendues par l'apôtre de l'unité de l'Italie, ce dernier n'explique pas l'écart entre les idéaux révolutionnaires et les modestes conquêtes politiques des Français depuis 1789 par l'enracinement du catholicisme dans les mentalités françaises. En effet, selon lui, 1789 n'a fait qu'appliquer les principes du christianisme dans la sphère politique. Cette thèse, maintes fois répétée, sert ici encore une fois à montrer que la France, en continuant de vivre suivant les préceptes de l'idéologie de 1789, n'a pas dépassé la synthèse religieuse entrevue par le christianisme, religion de l'individu qui ignore l'association :

Gli uomini furono per esso (per il cristianesimo) *fratelli*, perché figli di un solo Dio ; ma il fine fu assegnato a *ciascuno*, non all'insieme ; e a *ciascuno* fu additato il metodo per raggiungere il *fine* senza che s'insegnasse per questo la necessità dell'unione delle facoltà e delle forze di tutti. (RDP, 17 mai 1871)

- 37 Dans son dernier article, une recension critique de *La réforme intellectuelle et morale* d'Ernest Renan, Mazzini récapitule une ultime fois ses thèses sur la France : le refus de l'initiative française, l'idée que la Révolution de 1789 clôt l'époque des droits à laquelle doit succéder celle des devoirs, la défense de l'autorité dès lors qu'elle s'appuie sur les principes moraux, l'éloge de l'éducation, de la patrie, de la liberté, de l'association, de la famille, de la propriété et de la religion, en tant qu'ils sont « gli elementi immortali della condizione umana » (« *La Réforme intellectuelle et morale* di Ernesto Renan », RDP, 12 janvier 1872), enfin son rejet catégorique de la vie comme recherche du bien-être au profit d'une conception de la vie comme mission.



38 L'opposition de Mazzini contre l'initiative de la France n'est pas nouvelle car elle a toujours été une des principales clefs de lecture pour comprendre son action<sup>66</sup>. Mais sa critique contre ce pays n'a jamais été aussi virulente que durant l'épisode de la Commune. Alors même que la France est vaincue par la Prusse et connaît une guerre civile, sa condamnation, renvoyant dos à dos dans une même réprobation les Versaillais et les Communards, est politiquement difficilement soutenable. Mazzini en a conscience et il l'assume :

Taluni dei nostri amici ci consigliano di tacere su certe questioni e di modificare il nostro linguaggio sovr'altre : correte rischio, dicono, di allontanare da voi giovani nemici accaniti del sistema che voi combattete [...] Non possiamo accogliere quel consiglio. Se, perché siamo repubblicani, dobbiamo far nostra la massima : la bandiera copre la merce e accettare l'assurdo, retrogrado, politicamente immorale concetto di repubblica trovato novellamente in Parigi e sul quale dovremo tornare, meglio è gettar la penna e tacere. (« Agli Italiani », *RDP*, 9 février 1871)

39 La France ne peut donc absolument pas être à l'origine de la nouvelle synthèse religieuse, celle de l'association des individus et des peuples. Si Mazzini a un temps placé ses espoirs dans l'Angleterre, la politique de non-intervention de cette dernière, qui se révèle en définitive « una politica di interesse locale » (*ibid.*) met fin à ses espoirs d'une initiative anglaise. Il n'y a rien à attendre de l'Allemagne qui a confié sa destinée à une monarchie militariste hostile à la liberté et il y a malheureusement peu à espérer, dans l'immédiat, des populations slaves appelées à jouer un grand rôle dans l'avenir mais, aujourd'hui, « smembrate e senza centro di vita propria, tra un Tzarismo mortale a tutte e l'antico ostacolo degli antagonismi locali ». C'est donc à partir de Rome, une nouvelle fois dans l'histoire, que la synthèse religieuse correspondant aux exigences du temps se diffusera dans le monde. Il convient donc impérativement de préserver l'Italie du sort qui frappe la France : « Così è caduta la Francia. Così cadrà ogni popolo al quale il materialismo insegna che gioire e vincere gli ostacoli ai godimenti son norma alla vita. Così non cada, appena nata, l'Italia ! » (« Il comune e l'Assemblea », *RDP*, 17 juin 1871).

40 « Primo nostro dovere è quello di separarci apertamente, dichiaratamente dalle due parti [les Communards et les Versaillais] e provvedere a che non smarrisca in Italia il senso morale perduto pur troppo in Francia » (« Sul Manifesto del Comune parigino »). Le peuple italien doit donc, une fois pour toutes, se détourner de la France et de ses dangereuses doctrines, pour puiser ses forces et son inspiration dans la grande tradition de l'humanité, dont les idées ont toujours été : Dieu, la loi, le devoir, la patrie, l'amour, le progrès, l'humanité et l'immortalité de l'âme. Dans la ligne de sa critique contre la Commune, Mazzini prend conscience du divorce existant entre ses thèses et celles de l'Internationale. Dès lors, il s'efforce de soustraire les ouvriers italiens à l'influence de cette organisation. C'est tout l'enjeu de son article *Agli operai italiani* publié dans l'édition du 13 juillet 1871 de *La Roma del popolo* avant d'être diffusé sous forme de tract.

## La France : un pays comme les autres ?

41 Pour les générations suivantes de mazziniens, et surtout pour la quatrième, comprenant des hommes (A. Ghisleri, G. Bovio, A. Mario, N. Colajanni)<sup>67</sup> nés du vivant de Mazzini mais politiquement et intellectuellement actifs après sa mort, la France, qui a su surmonter la crise consécutive à la défaite face à la Prusse et le traumatisme de la Commune, est moins stigmatisée mais elle ne retrouve pas le lustre et l'influence

qu'elle avait au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il n'existe pas de défense et illustration du régime de la Troisième République sous la plume des républicains italiens, si ce n'est, dans les moments de tension diplomatique entre les deux pays, des éloges assez convenus et répétitifs pour opposer les institutions et les mœurs politiques françaises à celles des Empires austro-hongrois et allemand. Tout se passe comme si la considération pour le régime républicain était noyée dans une appréciation plus générale de l'importance de la culture française, quel que soit le domaine scientifique ou littéraire. Il ne s'agit plus seulement de célébrer Edgar Quinet ou Jules Michelet mais aussi de souligner l'importance de Tocqueville ou de Renan qui ne sont pas alors des penseurs particulièrement estimés par les républicains. Un cas intéressant est la popularité de Benoît Malon en Italie, qui est autant apprécié comme républicain que comme socialiste et sert à l'acculturation sur le sol italien<sup>68</sup> de ces deux doctrines, réunies dans le socialisme intégral. La France, et non la République française, reste donc une référence culturelle importante mais elle n'occupe pas de position hégémonique et elle n'est plus un modèle politique. Si les contemporains comme les critiques ont insisté sur le fait que l'intelligentsia italienne regardait autant du côté de Paris que du côté de Berlin – il est vrai que la famille républicaine italienne tourne plus volontiers son regard en direction de Paris –, il convient de mettre en avant l'internationalisation des références des Italiens, y compris des intellectuels républicains. Après la formation de l'unité de l'Italie, ces derniers puisent avant tout leur référence non seulement dans la tradition risorgimentale sans exclusive – de Ferrari, le penseur le plus favorable au modèle républicain français, à Cattaneo et sa cohorte de disciples, plus enclins à célébrer d'autres modèles au nom de leur défense du fédéralisme<sup>69</sup>, sans oublier bien évidemment Mazzini et Garibaldi –, mais plus encore ils nourrissent leur pensée de Darwin, Spencer, Bluntschli, Lasalle<sup>70</sup>, etc. Dans ce schéma d'internationalisation, le rapport à la France et, en particulier, à la France républicaine, ne disparaît pas mais se normalise, devenant une référence parmi d'autres. L'étude de la culture politique de Napoleone Colajanni le montre de manière très significative<sup>71</sup>.

- 42 Toutes ces analyses ne doivent toutefois pas faire oublier deux points fondamentaux. Le premier est que l'extrême gauche italienne des premières décennies post-unitaires, dont les républicains sont l'épine dorsale, demeure la famille politique italienne la plus francophile, n'hésitant pas à maintenir son estime pour la République française alors que les relations diplomatiques entre Rome et Paris sont à l'étiage. Si le régime républicain français n'est pas parfait et ne peut plus être un modèle, il est toutefois indéniablement supérieur aux autres existant dans le monde, à l'exception peut-être de la Suisse et, pour une minorité d'entre eux, des États-Unis d'Amérique (Alberto Mario et Jessie White Mario). Cette réalité se vérifie nettement au moment de l'affaire Dreyfus. Si la plupart des pays européens ne comprennent pas l'antidreyfusisme des autorités françaises, l'Italie est la nation la plus dreyfusarde en Europe. Cette prise de position en faveur de l'innocence du capitaine Dreyfus doit beaucoup à la popularité d'Émile Zola, dont le premier roman a été traduit en italien dès 1875 par Felice Cameroni, un des principaux passeurs de la culture française afin de « déprovincialiser » la culture démocratique italienne dans sa phase de réélaboration après la mort de Mazzini. Aussi l'affaire Dreyfus est-elle vue en Italie, plus qu'elle ne l'est encore en France, à travers l'affaire Zola. Présenté comme un Italien par les journaux de la péninsule, l'auteur de *J'accuse* est celui qui sauve l'honneur de la France qui avait alors perdu le sens de la justice et de la raison. Une telle lecture portée par les républicains italiens signifie qu'à leurs yeux, la France reste l'héritière des principes de 1789, et que si elle s'est égarée un

temps, elle demeure substantiellement la patrie de la modernité politique. Il est d'ailleurs intéressant de souligner que les manifestations en faveur du capitaine Dreyfus après le procès de Rennes ne tournent pas à la gallophobie.

- 43 Le second point, que nous proposons à titre d'hypothèse déjà pour partie vérifiée, est la mise en avant des convergences entre la culture politique des républicains français et celle de leurs compagnons italiens. Nous avons entrepris ce travail pour Mazzini et pour Colajanni<sup>72</sup>. Il ne s'agissait pas d'établir une influence de Mazzini sur les solidaristes français ni une influence de ces derniers sur la culture politique du sociologue criminaliste et député sicilien, mais de montrer qu'ils appartiennent tous à la famille politique des réformistes, dont un des objectifs politiques principaux en matière sociale est la recherche d'une troisième voie dépassant et englobant en même temps le libéralisme et le socialisme, appréhendés au travers des catégories de concurrence et de solidarité, tout en mettant l'accent sur l'importance indépassable de l'éducation, au point de concevoir la démocratie comme une démopédie, pour reprendre l'expression que l'on doit à Pierre-Joseph Proudhon. Plus encore que dans les proclamations, sans doute sincères mais assez pauvres intellectuellement, sur la fraternité franco-italienne, formule sombrant parfois dans une célébration des deux sœurs latines au nom d'un nationalisme de matrice naturaliste des plus étroits contraire à la philosophie des Lumières comme à celle du Risorgimento<sup>73</sup>, il nous semble que le souci d'apporter une réponse réformiste à la question sociale dans le cadre de l'État-nation est un dessein commun appartenant en propre aux familles républicaines au pouvoir en France et dans l'opposition en Italie à la veille de la Grande Guerre.

---

## NOTES

1. Pour un aperçu du modèle français dans l'histoire italienne, voir F. BONINI, *Amministrazione e Costituzione : il modello francese*, Rome, Carocci, 1999.
2. R. ROMANELLI, *Alla ricerca di un corpo elettorale: la riforma del 1882 e il problema dell'allargamento del suffragio*, dans *La trasformazione politica nell'Europa liberale, 1870-1890*, P. Pombeni éd., Bologne, Il Mulino, 1986, p. 171-211.
3. P. FINELLI, G. L. FRUCI, « "Que votre révolution soit vierge". Il "momento risorgimentale" nel discorso politico francese (1796-1870) », *Storia d'Italia, Annali 22, Il Risorgimento*, A. M. Banti et P. Ginsborg éd., Turin, Einaudi, 2007, p. 755-757.
4. Pour la réception italienne de la Révolution française à travers la presse, M. CUAZ, *Le nuove di Francia. L'immagine della Rivoluzione francese nella stampa periodica italiana (1787-1795)*, Turin, Albert Meynier, 1990 ; E. LESO, *Lingua e rivoluzione. Ricerche sul vocabolario politico del triennio rivoluzionario 1796-1799*, Venise, Istituto veneto di scienze lettere e arti, 1991.

5. P. COLOMBO, « Monarchia/Repubblica », *Atlante culturale del Risorgimento. Lessico del linguaggio politico dal Settecento all'Unità*, A. M. Banti, A. Chiavistelli, L. Mannori, M. Meriggi éd., Rome-Bari, Laterza, 2011, p. 315-329.
6. Une lecture du républicanisme italien portant sur l'héritage du « triennio » jacobin est proposée par A. M. RAO, « Republicanism in Italy from the eighteenth century to the early Risorgimento », *Journal of Modern Italian History*, 17 (2), 2012, p. 149-167 ; le rôle de Sismondi et l'influence des lectures de l'histoire italienne dans l'élaboration d'un projet républicain à l'époque contemporaine fait l'objet des réflexions de F. VENTURI, *Pagine repubblicane*, M. Albertone éd., Turin, Einaudi, 2004, p. 179-182, et *Ideali repubblicani in età moderna*, F. de Michelis Pintacuda et G. Francioni éd., Pise, ETS, 2002.
7. C. GHISALBERTI, « Il Costituzionalismo del 1848-'49 », *Costituenti e Costituzioni. Daniele Manin e la repubblica di Venezia*, P. L. Ballini éd., Venise, Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti, 2002, p. 1-14.
8. Venezia, dans *Le Assemblee del Risorgimento*, ouvr. cité, séance du 4 juillet 1848, p. 89-92.
9. I. BROVELLI, « 1848 à Venise : l'imaginaire politique d'une révolution italienne », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 43, 2011, p. 135-149 ; L. FOURNIER-FINOCCHIARO, « Daniele Manin et la réflexion sur le destin national de Venise après 1848 », *Le mythe de Venise au XIX<sup>e</sup> siècle*, C. Del Vento et X. Tabet éd., Caen, Presses universitaires de Caen, 2006, p. 113-126.
10. *Documents et pièces authentiques laissés par Daniel Manin, président de la République de Venise*, F. Planat de la Faye éd., t. I, Paris, Furne, 1860, p. 263-264.
11. *Monarchia e Repubblica. Istituzioni, culture e rappresentazioni politiche in Italia (1848-1948)*, M. Ridolfi et M. Tesoro éd., Milan, Mondadori, 2011 ; M. RIDOLFI, « Alle origini della democrazia europea. Introduzione », *La Democrazia radicale nell'Ottocento europeo*, Milan, Feltrinelli, 2005, p. IX-XLVII ; I. MANZI, *La Costituzione della Repubblica Romana del 1849*, Ancône, Affinità Elettive, 2003 et ID., *La primavera della Nazione*, Ancône, Affinità Elettive, 2006.
12. C. GHISALBERTI, « Il costituzionalismo democratico nel 1848-1849 », *Rassegna Storica del Risorgimento*, 85 (1998), p. 39-48 ; N. CORTESE, *Introduzione alle costituzioni italiane del 1848-49*, vol. II, Naples, Libreria scientifica editrice, 1951, p. 6.
13. Roma, III, vol. VIII, dans *Le Assemblee del Risorgimento*, ouvr. cité, séance du 7 février 1849, p. 27-28.
14. N. CORTESE, ouvr. cité et R. BALZANI, « Repubblica "classica" o repubblica "alla francese" ? Il dibattito nell'Assemblea romana del 1849 », *Partiti e movimenti politici fra Otto e Novecento. Studi in onore di Luigi Lotti*, S. Rogari éd., t. I, Florence, Centro Editoriale Toscano, p. 97-109.
15. R. BALZANI, art. cité, p. 104-105 ; J.-Y. FRÉTIGNÉ, « Une Constitution romaine ne doit pas se faire, une Constitution italienne ne peut pas se faire (Giuseppe Mazzini) », *Constitutions, Républiques, Mémoires : 1849 entre Rome et la France*, L. Verso éd., Paris, L'Harmattan, 2011, p. 175-199.
16. *Atti del Parlamento Subalpino. Discussioni della Camera dei Deputati*, II Legislatura - 1a Sessione 1849 (01/02/1849 - 30/03/1849), dal 01/02/1849 al 29/03/1849, Turin, Tipografia Eredi Botta, 1860, p. 246-247.

17. Toscana, vol. III, dans *Le Assemblee del Risorgimento. Atti raccolti e pubblicati per deliberazione della camera dei deputati*, Rome, Tipografia della Camera dei Deputati, 1911, p. 478.
18. *Ibid.*, p. 481.
19. Pour l'unification manquée de Florence à Rome, voir M. PIGNOTTI, « La mancata unificazione tosco-romana : fra fusionismo e autonomia », *Studi sulla repubblica romana*, M. Severini éd., Ancône, Affinità Elettive, 2002, p. 85-121.
20. G. MAZZONI, *Memorie di Giuseppe Mazzoni (1808-1880)*, vol. I : *L'uomo, il politico, il massone (1808-1861)*, G. Adilardi éd., Pise, Pacini, 2008, p. 31 et 47.
21. G. L. FRUCI, « Votare per immagini », *Il lungo Ottocento e le sue immagini. Politica, media, spettacolo*, G. L. Fruci, A. Petrizzo et F. Vinzia éd., Pise, ETS, p. 23-52.
22. G. L. FRUCI, « Una donna magica : la Costituente italiana », *Nel nome dell'Italia. Il Risorgimento nelle testimonianze, nei documenti e nelle immagini*, A. M. Banti éd., Rome-Bari, Laterza, 2010, p. 209-210.
23. *Il ruggito del Leone. 150 stampe satiriche 1797-1860*, S. Moronato et M. Fenzo éd., Venise, Museo Correr, 1982, p. 46.
24. *Roma*, III, ouvr. cité, p. 149 et suiv.
25. *Il don Pirlone : giornale di caricature politiche*, 189, 1849.
26. Sur les débats des républicains italiens en exil, voir F. BERTINI, *Figli del '48. I ribelli, gli esuli, i lavoratori, dalla Repubblica universale alla Prima Internazionale*, Rome, Aracne, 2013, et ID., *La democrazia europea e il laboratorio risorgimentale (1848-1860)*, Florence, Firenze University Press, 2007.
27. *Comment meurt une république*, S. Aprile, N. Bayon, L. Clavier, L. Hincker et J.-L. Mayaud éd., Paris, Creaphis, 2004.
28. A. MARIO, *Scritti politici*, G. Carducci éd., Bologne, Zanichelli, p. 121-152 (en partic. p. 145-147).
29. *Ibid.*, p. 151.
30. C. PISACANE, *Scritti vari, inediti o rari*, Milan, Avanti !, 1964, p. 353.
31. J.-Y. FRÉTIGNÉ, « Giuseppe Mazzini, la révolution française et la culture politique républicaine française », *Cultures des républicanismes. Pratiques et concepts de la Révolution anglaise à aujourd'hui*, Y. Bosc, R. Dalisson, J.-Y. Frétigné, C. Hamel et C. Lounissi éd., Paris, Kimé, 2015, p. 211-223 ; un parcours interprétatif dans les écrits philosophiques et littéraires de Mazzini est proposé par L. FOURNIER-FINOCCHIARO, *Giuseppe Mazzini. Un intellettuale europeo*, Naples, Liguori, 2013.
32. J.-Y. FRÉTIGNÉ, art. cité, p. 219 et F. BUSCEMI, *Révolution/révolutions : l'Italie et la mémoire de 1789* », *La Révolution française* [en ligne], 4, 2013, <http://lrf.revues.org/881>.
33. S. MASTELLONE, *Mazzini scrittore politico in inglese. Democracy in Europe (1840-1855)*, Florence, Olschki, 2004.
34. G. L. FRUCI, « The two faces of Daniele Manin. French republican celebrity and Italian monarchic icon (1848-1880) », *French Historical Studies*, 38 (1), 2015, p. 171-180.
35. J.-Y. FRÉTIGNÉ, *Giuseppe Mazzini. Père de l'Unité italienne*, Paris, Fayard, 2006, p. 339-342 ; ID., « Mazzini et les socialistes français. Signification et enjeux de la polémique de l'année 1852 », *Revue d'Histoire des idées politiques*, 2009-2, p. 327-358 ;

- L. LA PUMA, *Il socialismo sconfitto. Saggio sul pensiero politico di P. Leroux e G. Mazzini*, Milan, Franco Angeli, 1984 ; C. DE BONI, « Mazzini e Blanc », *Mazzini e gli scrittori europei (1837-1857)*, S. Mastellone éd., Florence, Centro Editoriale Toscano, vol. II, 2005, p. 491-516.
36. A. VOLPI, « Note sui rapporti di Mazzini con la cultura francese », *Rivista Storica Italiana*, 118 (3), 2006, p. 816-863.
37. G. MAMELI, « Noi siamo cristiani e repubblicani », *Pallade*, 24 janvier 1849, publié dans G. MAMELI, *Fratelli d'Italia. Pagine politiche*, D. Bidussa éd., Rome, Feltrinelli, 2010, p. 79-80.
38. Sur les relations entre Montanelli et les républicains français, voir P. BENVENUTO, « Giuseppe Montanelli in Francia (1849-1859) : profili per una sociabilità dell'esilio », *Giuseppe Montanelli fra storia e storiografia a 150 anni dalla scomparsa*, S. Rogari éd., Florence, Polistampa, 2013, p. 199-215 et aussi A. SCOLARI SELLERIO, « I rapporti tra il Montanelli e la sinistra cattolica francese durante il suo esilio (1848-1859) », *Bollettino Storico Pisano*, a. XXX, Terza serie, 1961, p. 303-331.
39. G. MONTANELLI, *Introduzione ad alcuni appunti storici sulla rivoluzione d'Italia*, Turin, Tipografia Subalpina, 1854, p. 110.
40. ID., *L'Impero, il papato e la democrazia in Italia*, Florence, Le Monnier, 1859.
41. Pour l'itinéraire intellectuel de Ferrari et sa conception fédéraliste du Risorgimento, voir G. MANGANARO-FAVARETTO, « Giuseppe Ferrari, le Risorgimento et la France », *Revue française d'histoire des idées politiques*, 30, 2009/2, p. 359-383. Sur Ferrari et la France, voir aussi A.-M. LAZZARINO DEL GROSSO, « Républicanisme et fédéralisme dans les dix ans préparatoires de l'Unité italienne : Niccolò Tommaseo, Carlo Cattaneo et Giuseppe Ferrari », *Cultures des républicanismes*, ouvr. cité, p. 199-210.
42. G. FERRARI, *La rivoluzione e le riforme in Italia*, dans *Scritti politici*, S. Rota Gribaudo éd., Turin, Utet, 1973, p. 141.
43. ID., *Macchiavelli giudice delle rivoluzioni dei nostri tempi*, *ibid.*, p. 159-268.
44. Pour la polémique qui opposait Ferrari, Cernuschi et Cattaneo à Mazzini, voir F. DELLA PERUTA, *I democratici e la rivoluzione italiana. Dibattiti ideali e contrasti politici all'indomani del 1848*, Milan, Franco Angeli, 2004, p. 159-164.
45. Voir l'introduction dans *Opere di Giandomenico Romagnosi, Carlo Cattaneo, Giuseppe Ferrari*, E. Sestan éd., Milan-Naples, Riccardo Riccardi Editore, 1957, p. VII-LVIII (en partic. p. XLI-XLII).
46. G. FERRARI, *La federazione repubblicana*, dans *Scritti politici*, ouvr. cité, p. 392-397.
47. Sur les références culturelles et politiques à la Suisse dans la pensée de Cattaneo, voir I. STEINBERG, « Cattaneo and the Swiss idea of liberty », *Giuseppe Mazzini and the globalisation of Democratic Nationalism 1830-1920*, C. A. Bayly et E. F. Biagini éd., Londres, The British Academy - New York, Oxford university press, 2008, p. 212-235.
48. On retrouve trace de cette orientation dans les *Considerazioni*, préambule de l'*Archivio triennale delle cose d'Italia*, dans F. DELLA PERUTA, *Cattaneo politico*, Milan, Franco Angeli, 2007, p. 90-91.
49. *Ibid.*, p. 79 ; voir aussi C. MOOS, « Carlo Cattaneo : il federalismo e la Svizzera », *Nuova Antologia*, 606, 2011, p. 267-270 ; ID., *Carlo Cattaneo. L'altro Risorgimento. L'ultimo Cattaneo tra Italia e Svizzera*, Milan, Franco Angeli, 1992 ; A. VARNI, « Cattaneo e i radicali »,

*Cattaneo e Garibaldi. Federalismo e Mezzogiorno*, A. Trova et G. Zichi éd., Rome, Carocci, 2004, p. 1-8.

50. Sur la relecture et les interprétations historiographiques de la Révolution française, voir A. DE FRANCESCO, « La Révolution française hors de France : quelques perspectives de recherche sur l'historiographie italienne entre XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle », *Annales historiques de la Révolution française*, 334, 2003, p. 105-118.

51. P. COLOMBO, « Monarchia/Repubblica », art. cité, p. 315-329.

52. Le rôle de la maison royale dans la construction de l'identité nationale du Royaume d'Italie fait l'objet de la réflexion de C. BRICE, *Monarchie et identité nationale en Italie (1861-1900)*, Paris, EHESS, 2010 et ID., « La monarchia e la nazionalizzazione degli italiani (1861-1900) », *Memoria e Ricerca*, 21 (f. 42), 2012, p. 69-85.

53. Dans l'abondante littérature sur le thème des rapports qu'entretient Mazzini avec la France, il existe assez peu d'études consacrées spécifiquement aux relations entre l'apôtre de l'unité italienne et la famille des républicains français, relations magistralement mises en lumière par le travail pionnier de S. MASTELLONE, *Mazzini e la Giovine Italia*, 2 vol., Pise, Domus Mazziniana, 1960 ; voir encore M. VOVELLE, « Mazzini et la Révolution française », *Il mazziniano nel mondo*, vol. I, G. Limiti éd., Pise, Domus Mazziniana, 2011, p. 15-30 et J.-Y. FRÉTIGNÉ, « Giuseppe Mazzini, La Révolution française et la culture politique républicaine française », art. cité.

54. A. MORABITO, « La construction nationale italienne dans le miroir français. Présentation croisée des Pères de la Patrie italienne en France du Printemps des peuples à La Grande Guerre », thèse de doctorat dactylographiée, dirigée par Catherine Brice, Université Paris-Est, 8 décembre 2012, en particulier le second volume.

55. P. MILZA, *Français et Italiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Aux origines du rapprochement franco-italien de 1900-1902*, 2 vol., Rome, École française de Rome, 1981.

56. J.-Y. FRÉTIGNÉ « Garibaldi e la Francia », *Atti del LXIII congresso di storia del Risorgimento italiano*, Rome, Istituto per la storia del Risorgimento italiano, 2008, p. 319-338 ; P. GUT, « Garibaldi et la France, 1848-1882. Naissance d'un mythe », *Rassegna Storica del Risorgimento*, LXXIV/3, juillet-septembre 1987, p. 299-328 ; S. SARLIN, « Garibaldi et la France. La fabrique du héros de 1848 à 1882 », *Garibaldi : modèle, contre-modèle*, J.-Y. Frétygné et P. Pasteur éd., Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2011, p. 53-77.

57. M. AGULHON, « Le mythe de Garibaldi en France de 1882 à nos jours », *Histoire vagabonde*, Paris, Gallimard, 1988, 2, p. 85-131 ; J.-Y. FRÉTIGNÉ, « Légende dorée et légende noire de Garibaldi en France », *Giuseppe Garibaldi tra storia e mito*, C. CECCUTI et M. DEGL'INNOCENTI éd., Manduria-Bari-Rome, Laicata Editore, 2007, p. 94-106 et P. HEYRIÈS, *Les garibaldiens de 14. Splendeurs et misères des Chemises rouges en France, de la Grande Guerre à la Seconde guerre mondiale*, Nice, Serre, 2005.

58. G. MONSAGRATI, « Les labyrinthes du général. Garibaldi et les nœuds de la politique après l'Unité », *Garibaldi : modèle, contre-modèle*, ouvr. cité, p. 25-26.

59. *Ibid.*, p. 29-30.

60. M. RIDOLFI, *Il partito della Repubblica. I repubblicani in Romagna e le origini del PRI nell'Italia liberale (1872-1895)*, Milan, Angeli, 1989 ; ID., *Il circolo virtuoso. Sociabilità democratica, associazionismo e rappresentanza politica nell'Ottocento*, Florence, Centro Editoriale Toscano, 1990.

61. M. TESORO, « Il partito repubblicano da galassia regionale a partito nazionale », *Il partito politico nella Belle Epoque. Il dibattito sulla forma-partito in Italia tra '800 e '900*, G. Quagliariello éd., Milan, Giuffrè, 1990, p. 469-522.
62. F. CAMPANELLA, « Pensiero e azione », *Periodico della Confederazione mazziniana Genovese*, 20 février 1876.
63. G. ANGELINI, *L'ultimo Mazzini. Un pensiero per l'azione*, Milan, Franco Angeli, 2008 et J.-Y. FRÉTIGNÉ, *Giuseppe Mazzini. Il pensiero politico*, Florence, Centro Editoriale Toscano, 2009, p. 275-305.
64. Titres des trois volumes de l'ouvrage de T. CARLYLE, *The French Revolution. A History* (1837).
65. G. MAZZINI, « Sulla rivoluzione francese del 1789. Pensieri », *RDP*, 10-17-24-31 mai, 7 juin et 5 et 20 juillet 1871.
66. J.-Y. FRÉTIGNÉ, « L'iniziativa italiana et l'initiative française dans la pensée et l'action de Mazzini », *Revue des études italiennes*, janvier-décembre 2013, p. 107-118.
67. Sur la notion de générations de mazziniens, G. TRAMAROLLO, « Mazzinanesimo di Colajanni », *Primo convegno su Mazzini e i mazziniani dedicato a Napoleone Colajanni*, Pise, Domus Mazziniana, 1972, p. 23-42. Sur l'importance de cette quatrième génération, J.-Y. FRÉTIGNÉ, « Les héritiers de Giuseppe Mazzini. De la génération idéaliste à la génération positiviste », *Hériter en politique. Filiations, générations et transmissions politiques (Allemagne, France et Italie, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle)*, L. Bantigny et A. Baubérot éd., Paris, PUF, 2011, p. 33-45.
68. F. CAMERONI, « Malon et l'histoire du socialisme », *Rivista Repubblicana*, 20 mai 1879, p. 538-544.
69. C. MOOS, *L'altro Risorgimento. L'ultimo Cattaneo tra Italia e Svizzera*, Milan, Franco Angeli, 1992 ; G. ANGELINI, A. COLOMBO, V. P. GASTALDI, *La Galassia repubblicana. Voci di minoranza nel pensiero politico italiano*, Milan, Franco Angeli, 1998 et ID., *Poteri e libertà. Autonomie e federalismo nel pensiero democratico italiano*, Milan, Franco Angeli, 2001.
70. M. RIDOLFI, « Il partito educatore. La cultura dei repubblicani italiani tra Otto e Novecento », *Italia contemporanea*, juin 1989, p. 25-52.
71. J.-Y. FRÉTIGNÉ, *Biographie intellectuelle d'un protagoniste de l'Italie libérale : Napoleone Colajanni (1847-1921). Essai sur la culture politique d'un sociologue et député sicilien à l'âge du positivisme (1860-1903)*, Rome, École française de Rome, 2002 et ID., *Dall'ottimismo al pessimismo : itinerario politico e intellettuale di Napoleone Colajanni dalla svolta liberale al fascismo (1903-1921)*, Rome, Istituto per la storia del Risorgimento, 2007.
72. J.-Y. FRÉTIGNÉ, « Concurrence et solidarité dans l'œuvre d'un réformiste sicilien, N. Colajanni », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 1997, p. 617-634 et ID., « Mazzini et les réformismes français solidariste et socialiste », *Rassegna storica del Risorgimento*, avril-juin 2001, p. 191-224.
73. G. BERTRAND, J.-Y. FRÉTIGNÉ et A. GIACONE, *La France et l'Italie. Histoire de deux nations sœurs*, Paris, Armand Colin, 2016.



---

## RÉSUMÉS

Contrairement à une idée répétée à l'envi, les idéaux et les pratiques des républicains français n'ont jamais constitué un modèle à imiter pour leurs homologues italiens participant à l'expérience éphémère mais intellectuellement décisive des républiques lors du *biennio* révolutionnaire de 1848-1849. Même aux yeux de ses partisans les plus convaincus (Ferrari), ils ont été discutés pour être aménagés en tenant compte des traditions locales et historiques (Montanelli) quand ils n'ont pas été critiqués (Mazzini) ou tout simplement négligés au profit d'autres horizons politiques (Cattaneo). Après la naissance du Royaume d'Italie, absorbé et comme phagocyté par la référence à la France – un pays qui fascine autant qu'il irrite les Italiens –, le régime républicain français souffre d'un désamour de la part de la famille républicaine italienne, même si cette dernière n'hésite jamais à le défendre lors des moments de tension entre Rome et Paris et à reconnaître les mérites de ses valeurs et de ses réalisations.

Contrariamente a un'idea largamente diffusa, gli ideali e le pratiche dei repubblicani francesi non hanno mai fornito un modello da imitare per i loro omologhi italiani che hanno partecipato all'esperienza effimera, ma intellettualmente decisiva, delle repubbliche nate nel biennio rivoluzionario 1848-1849. Anche agli occhi dei partigiani più convinti del modello francese (Ferrari), quegli stessi ideali e pratiche diventano oggetto di riflessione, nel tentativo di adattarli alle tradizioni locali e storiche dell'Italia (Montanelli), oppure sono messi in discussione (Mazzini), se non accantonati per altri orizzonti politici (Cattaneo). Con la nascita del Regno d'Italia, il modello repubblicano francese si trova assorbito e quasi fagocitato dal confronto con la Francia, paese in grado di suscitare sentimenti molto contrastanti nella Penisola, fino al punto di causare una certa disaffezione da parte degli italiani che – sempre riconoscendone pregi e difetti – ne prendono comunque le difese, anche nei momenti di maggior contrasto tra le due nazioni.

Contrary to a widely-held view, the ideals and practices of French republicans never were a model to copy for their Italian counterparts who took part in the intellectually decisive yet short-lived experience of the republics during the revolutionary biennio of 1848-1849. Even in the eyes of its supporters with the strongest conviction (Ferrari), they were debated in order to adapt them to local and historical traditions (Montanelli), when they were not criticized (Mazzini) or simply abandoned in favor of other political horizons (Cattaneo). Following the birth of the Kingdom of Italy, absorbed and like engulfed by the reference to France – a country that both fascinated and irritated Italians – the republican regime of France lost some of its appeal among the Italian republican family even if the latter never hesitated to defend it in times of tension between Rome and Paris and to acknowledge the merits of its values and achievements.

## INDEX

**Parole chiave** : Rivoluzione francese, federalismo, Giuseppe Montanelli, Giuseppe Mazzini, radicali

**Keywords** : French Revolution, federalism, Giuseppe Montanelli, Giuseppe Mazzini, radicals

**Mots-clés** : Révolution française, fédéralisme, Giuseppe Montanelli, Giuseppe Mazzini, radicaux

## AUTEURS

### PAOLO BENVENUTO

Paolo Benvenuto est docteur en histoire contemporaine de l'Université de Pise. Ses principaux intérêts portent sur l'histoire du Risorgimento et des exilés politiques après 1848. Parmi ses publications récentes : « Panlatinisme et latinité. Origines et circulation d'un projet d'unification européenne, entre réminiscences napoléoniennes et mythe de la race », *Europe de Papier. Projets européens au XIX<sup>e</sup> siècle*, S. Aprile et al. éd., Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2015 ; « La stampa internazionale e la Convenzione di settembre », *La Convenzione di settembre (15 settembre 1864). Alle origini di Firenze capitale*, S. Rogari éd., Florence, Polistampa, 2015 ; « Memorie cittadine e identità nazionali. La monumentalità pubblica tra Pistoia e Prato », *Luoghi e simboli della memoria. Le piazze della Toscana nell'Italia unita*, P. L. Ballini et R. P. Coppini éd., Florence, Consiglio Regionale della Toscana, 2015.

### JEAN-YVES FRÉTIGNÉ

Jean-Yves Frétigné est agrégé d'histoire et docteur de l'Institut d'études Politiques de Paris (2000). Membre de l'École française de Rome (1998-2001), il est actuellement maître de conférences en histoire à l'Université de Rouen. Il travaille principalement sur l'histoire des idées et l'histoire des doctrines politiques. Outre ses nombreux articles dans des revues scientifiques françaises et italiennes, ainsi que les ouvrages collectifs qu'il a dirigés, il a publié les monographies suivantes : *Essai sur la culture politique de Napoleone Colajanni, sociologue et député sicilien à l'âge du positivisme (1860-1903)*, Rome, École française de Rome, 2002 ; *Dall'ottimismo al pessimismo : itinerario politico ed intellettuale di Colajanni dalla svolta liberale al fascismo (1903-1921)*, Rome, Istituto per la storia del Risorgimento italiano, 2006 ; *Giuseppe Mazzini. Père de l'unité italienne*, Paris, Fayard, 2006 ; *Giuseppe Mazzini. Il pensiero politico*, Florence, Centro editoriale toscano, 2009 ; *Histoire de la Sicile des origines à nos jours*, Paris, Fayard, 2009 ; (avec G. Bertrand et A. Giaccone), *La France et l'Italie. Histoire de deux nations sœurs*, Paris, A. Colin, 2016